

Le Récap'



LETTRE TRIMESTRIELLE D'INFORMATIONS MUNICIPALES 4ème trimestre 2024

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(pour plus de détails, vous pouvez consulter le site communal ou vous renseigner en mairie)

15 octobre 2024

- Vitré Communauté : renouvellement de la convention de délégation de la compétence eaux pluviales urbaines.
- Immeuble 15 avenue de l'Ardenne : vente au prix de 65.000 euros.
- FGDON : renouvellement de la convention multiservices 2025/2028.
- Décisions du Maire : achat d'aspirateurs pour la mairie et la médiathèque (1.133 euros), d'une herse (718 euros).

19 novembre 2024

- Emploi : création d'un emploi (21/35^{ème}) non permanent à compter du 1^{er} décembre pour une durée de 6 mois suite à un accroissement temporaire d'activité au service technique.
- Couverture prévoyance : mise en place d'un contrat prévoyance obligatoire au profit des agents et participation au financement.
- Décision du Maire : pneus tracteurs.

17 décembre 2024

- Fourrière chien et chat : la SPA assurera la prise en charge des animaux errants, ayant mordu ou griffé (maître inconnu ou défaillant), abandonnés pour un coût d'1.13 euros /habitant plus 40 euros par capture.
- Location de salles communales : augmentation des tarifs pour la vaisselle non restituée ou cassée.
- Ecoles de La Guerche : participation obligatoire aux charges de fonctionnement pour les élèves de primaire et de maternelle domiciliés à Rannée pour un coût de 14.302 euros (19 enfants) aux écoles publiques et 50.928 euros (60 élèves) à l'école privée.
- Licence IV ancien café : vente à la commune de Balazé pour un coût de 8.000 euros.
- Décision du Maire : bulletins et carte vœux (1.902 euros), sapin parterre église (275 euros), arbre parterre cimetière (1.776 euros), cages ragondins (525 euros).

AVIS AUX PARENTS D'ENFANTS MAJEURS NE VIVANT PLUS A RANNEE

Merci d'inviter vos enfants à s'inscrire sur les listes électorales de la commune de leur nouveau domicile : inscription en ligne ou sur papier à partir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Révision des listes électorale en cours

PIEGEAGE DES RAGONDINS - A partir du 1^{er} février prochain, modification du système d'emprunt des cages à ragondins. Par délibération en date du 21 janvier dernier, le Conseil Municipal a décidé de prêter les cages pour un mois (non renouvelable) en contrepartie d'un chèque caution de 150 euros. Cette somme sera encaissée si la cage n'est pas restituée à l'échéance ou endommagée. Les emprunteurs devront prendre contact auprès de l'agent technique responsable, Eric BRETONNIER (tél. : 07.72.32.98.53 du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00) : document à compléter et chèque à l'ordre du Trésor Public.

VITRE COMMUNAUTE
www.vitrecommunaute.org

CO-VOITURAGE : avec l'application [BlaBlaCar Daily](#), Vitré Communauté déploie un service de covoiturage domicile-travail sur l'ensemble du territoire. Les passagers voyagent gratuitement et les conducteurs sont rémunérés entre 1 et 2 euros pour chaque passager transporté jusqu'à 60 km maximum. Pour bénéficier de ce dispositif, il faut s'inscrire sur [l'application mobile BlaBlaCar Daily](#) qui mettra en relation passagers et conducteurs sur les contraintes spécifiques des trajets domicile-travail, en garantissant aux conducteurs un minimum de détour et en permettant aux passagers de flexibiliser leurs horaires. Ils bénéficieront également de la garantie retour MAIF, permettant au passager de rentrer chez lui gratuitement et sans avance de frais en cas d'annulation du conducteur.

TRANSPORT EN COMMUN VITRE-LA GUERCHE : service de transport gratuit qui fonctionne du lundi au vendredi (5 horaires de départ à partir de La Guerche, 3 place du champ de Foire) ainsi que le samedi (1 horaire). Les arrêts sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

TAXI.COM : service de transport à la demande qui fonctionne sur réservation pour des personnes de + de 65 ans ou bénéficiaires de certaines allocations : le lundi de 9h00 à 18h30 (réservation le vendredi entre 9h00 et 12h00), le mercredi de 9h00 à 18h30 (réservation le mardi entre 9h00 et 12h00), le samedi de 9h00 à 13h00 (réservation le vendredi entre 9h00 et 12h00). Un tarif unique (4 euros pour un aller simple) quelle que soit la distance parcourue. Taxi.com fonctionne sur les 46 communes de Vitré Communauté. Pour bénéficier du service, vous devez au préalable faire votre demande d'inscription auprès de Vitré Communauté (bulletin disponible dans la rubrique « Téléchargements » ou dans votre mairie). Réservation au 02.99.74.32.18.

SERVICE DE TRANSPORT VERS LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE JOUR : ce service permet aux personnes admises dans une structure d'accueil de jour, du territoire de Vitré Communauté, de bénéficier d'un transport au départ de leur domicile. Du lundi au vendredi de 08h30 à 18h30 à raison de 3 jours d'utilisation par semaine maximum. Réservation mensuelle. Un tarif unique (4 € pour un aller simple) quelle que soit la distance parcourue. Ce service fonctionne sur les 46 communes de Vitré Communauté. Pour bénéficier du service, vous devez au préalable faire votre demande d'inscription auprès de Vitré Communauté (bulletin disponible dans la rubrique « Téléchargements » ou dans votre mairie).

Mairie de Rannée - 4 Avenue de l'Ardenne

Tél. : 02.99.96.23.34

Courriel : mairie@rannee.com

Site internet : <http://www.rannee.com>

Horaires : lundi/vendredi de 08h30 à 12h00

**et de 14h00 à 17h00, mercredi/jeudi de
08h30 à 12h00**